

Procès-verbal N°9 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 23 Octobre 2025
À :	14h00
Présidence :	M. Jean Pierre RIEU
Présents :	Mme Cendrine MENUJER, Mr Bernard PERIS, Mr Patrick AURILLON,
Absent(s) :	Mr Pierre Jean JULLIAN

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N°8 de la réunion du Jeudi 16 Octobre 2025.

COUPE GARD LOZÈRE 2025/2026

ORGANISATION GENERALE :

- ✓ 86 Clubs sont engagés dans la compétition pour la saison 2025/2026, (Contre 99 saison 2024/2025).
- ✓ 5/R1 – 4/R2 – 10/R3 – 11/D1 – 16/D2 - 29/D3 -11/D4.
- ✓ Les clubs de R1 - R2 - R3 entreront en compétition en 1/32^{ème} de Finale (Art 5-3 du règlement Coupe Gard Lozère Annexe 3).
- ✓ Les Clubs de D1 entreront également en compétition au 1/32^{ème}.
- ✓ 56 Clubs disputeront le tour de cadrage le 16 Novembre 2025.

TOUR Cadrage : Le 16 Novembre 2025

Le tirage au sort intégral non géographique sera effectué le 30 Octobre 2025 à 14h30 au siège du District Gard-Lozère.

- ✓ Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé sauf si plus d'une division les sépare la rencontre est alors inversée (Art 5.c du règlement de la Coupe Gard Lozère).
- ✓ En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, départage par une épreuve de tirs au but.
- ✓ 22 Matches disputés par 44 clubs / 12 clubs exempt du cadrage + 19 clubs de ligue exempt + 11 clubs de D1 exempt.

Participeront à ce tour :

- 16 clubs de D2
- 29 clubs de D3
- 11 clubs de D4



Les 1/32^{ème} de Finale : Le 04 Janvier 2026 :

✓ 32 Matchs disputés par 64 Clubs / (les 22 vainqueurs du cadrage + les 12 Exempt du cadrage + 11 clubs de D1 + 19 clubs LFO clubs (R1-R2-R3).

COUPE ANDRÉ GRANIER – RAPPEL

La clôture des engagements pour la Coupe André Granier est fixée au Vendredi 31/10/2025.

RETOUR CSR – INFORMATION

Dépt 2 Poule B

MATCH : N°53570090 du 19/10/2025

E.S THÉZIER 1 (D2) / A.S ST PRIVAT 2 (D2)

Confirme le résultat.

Dépt 2 Poule B

MATCH : N°53514566 du 19/10/2025

F.C RODILHAN 1 (D2) / ST.O AIMARGUES 2 (D2)

Confirme le résultat.

Dépt 3 Poule C

MATCH : N°53653564 du 19/10/2025

F.C BAGNOLS PONT 2 (D3) / F.C MILHAUD 1 (D3)

F.C MILHAUD 1 (D3) Battu par forfait.

Dépt 4 Poule A

MATCH : N°53520349 du 19/10/2025

F.C PAYS UZES 1 (D4) / F.C. VATAN 2 (D4)

F.C. VATAN 2 (D4) Battu par forfait.

Dépt 4 Poule B

MATCH : N°53655264 du 19/10/2025

S.C MANDUEL 2 (D4) / F.C MILHAUD 2 (D4)

F.C MILHAUD 2 (D4) Battu par forfait.

CHAMPIONNAT – FORFAIT GENERAL

Dépt 4 Poule B

Suite à 3 forfaits en championnat,

- ✓ Le 21/09/2025 contre R.C. ST LAURENT ARB. 1
- ✓ Le 05/10/2025 contre U.S. PUJAULAISE 2
- ✓ Le 19/10/2025 contre S.C MANDUEL 2

F.C MILHAUD 2 (D4) est déclaré forfait général.

- ✓ Les points pris par les équipes ayant rencontrées F.C MILHAUD 2 (D4) sont retirés.
- ✓ Chaque équipe est désormais exemptée de la journée ou elle devait rencontrer F.C MILHAUD 2 (D4).
- ✓ Le classement de la Poule B est modifié en conséquence.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Pierre Rieu



La Secrétaire

Mme Cendrine MENUJIER

